

tout où la concurrence n'existe pas, on majore le prix et tout est dit. Tandis que dans une région où le prix est normal les journaux vous apprennent que certaines marques de foulards, de chemises, de chaussettes et de cravates se vendent chacun à un prix fixé. C'est ce que j'ai constaté hier à lire les journaux. J'ai vu que le prix des articles était le même dans tous les magasins à Ottawa. Voilà qui épargne beaucoup de temps pour des gens occupés comme le sont les députés. Les députés n'ont pas le temps de courir les magasins avec un sac à emplettes pour épargner dix sous ici, dix sous là. Qui voudrait passer son temps à courir les aubaines afin d'épargner dix sous ici, dix sous là? Le député de Charlotte est peut-être en quête d'aubaines.

**M. Hees:** Il en trouve de l'autre côté de la rivière.

**M. Stuart (Charlotte):** Je n'ai jamais touché un traitement de juge.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Non, c'est inutile quand on peut économiser d'autre façon.

**M. Hees:** De l'autre côté de la rivière, Wes.

**L'hon. M. Rinfret:** Voilà une observation assez mesquine.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Le député de Charlotte partage l'avis exprimé par un quincaillier ou un spécialiste en quincaillerie qui a répondu, quand on lui a demandé pourquoi la *T. Eaton Company* ne favorisait pas la fixation des prix de revente: "La société veut avoir la maîtrise de ce commerce."

**M. Stuart (Charlotte):** C'est exact!

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Plus tard, au cours de son discours, il nous a lu une lettre qu'avait adressée un magasin de la Colombie-Britannique au président du comité. J'en parlerai tantôt. Je tiens tout d'abord à parler du plus important magasin de détail du Canada qui, à lui seul, transige 7 p. 100 du commerce de détail au pays. Un magasin transige 7 p. 100 du commerce de détail au pays. Il tient à mener ses affaires comme il l'entend et je ne suppose pas qu'il s'inquiéterait s'il ruinait le commerce des autres.

Le député doit être raisonnable. Il doit admettre que si la méthode de fixation des prix est abolie et ne s'applique plus à cette catégorie d'articles, rien n'empêchera ce grand magasin d'annoncer, au lendemain de l'entrée en vigueur de la loi, qu'il vendra pour \$3.95, \$3.50, \$3 ou même moins, des articles qu'il vendait \$5 auparavant.

**M. Stuart (Charlotte):** Qui en bénéficiera?

[M. Browne (Saint-Jean-Ouest).]

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Ce sera pour attirer les clients au magasin.

**M. Stuart (Charlotte):** Qui bénéficiera des prix moins élevés?

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Je répondrai à l'honorable député s'il m'en laisse le temps. Les gens qui se rendraient au magasin en bénéficieraient dans la mesure où ils n'achèteraient que cet article.

**M. Stuart (Charlotte):** Ce serait la personne munie du panier à provisions.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Je dirai quelques mots des articles sacrifiés que le député de Charlotte estime une excellente chose pour les Canadiens. J'en parlerai dans un instant. L'honorable représentant n'est pas du même avis que le ministre de la Justice, et il est loin de...

**M. Stuart (Charlotte):** De ce côté-ci de la Chambre on ne nous oblige pas à être tous du même avis. Nous avons chacun nos idées.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Vous ne l'avez pas démontré pendant cette discussion.

**M. Hees:** Elle est bien bonne.

**M. Sinnott:** Nous avons vu ce qui s'est passé de ce côté-là hier.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** L'honorable député affirme qu'ils ne veulent aucune ingérence, mais il a résumé d'une façon très superficielle l'attitude de la maison T. Eaton, car il y a beaucoup d'ingérence dans tous les domaines du commerce. La Chambre a adopté diverses catégories de régies en ces dernières années. Comme l'a signalé le chef de l'opposition (M. Drew) il y a longtemps que l'époque du laissez-faire est révolue.

Il semble que le Gouvernement a l'intention de retourner à la concurrence libre et effrénée qui accompagnera les guerres des prix, comme celles qui ont eu lieu à New-York il y a quelque temps. Je l'ai mentionné hier et quelqu'un m'a interrompu pour dire "C'est archifaux!" Mais je n'ai pas encore entendu la même voix nous expliquer en quoi c'était archifaux à l'égard de quelque point dont j'ai parlé. Il existe toutes sortes de règlements...

**M. Stuart (Charlotte):** Puis-je poser une question?

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Douze si vous voulez.

**M. Stuart (Charlotte):** Après la guerre des prix, la maison Macy faisait toujours des affaires et les clients avaient profité de cet avantage. Trouvez-vous que c'est un mal?